

Délibération 3.17
Décision modificative n° 2

Intervention de Stéphane BARRE

Une décision modificative qui en dit long sur les conséquences de la crise actuelle, et j'ai bien peur qu'il ne s'agisse ici que d'un premier volet dans l'attente du futur budget 2021.

Tant en investissements avec des baisses importantes des crédits (- 16,4 Millions), qu'en fonctionnement avec notamment une hausse spectaculaire de 5,7 % du nombre de foyers bénéficiaires du RSA à fin août.

Ainsi, cette DM enregistre une hausse des dépenses liées au RSA de près de 9 Millions et si, dans leur globalité, les dépenses de fonctionnement sont limitées à + 3,3 Millions, c'est parce que la période de crise, celle du confinement en particulier, occasionne des baisses importantes dans nos dépenses courantes (- 3,1 Millions), charges à caractère général (- 920.000 €) et dépenses imprévues (- 500.000 €).

Résultat, une DM de - 13 Millions en cette rentrée.

Sauf qu'il est à penser que si nos charges de fonctionnement reviennent progressivement à leur niveau habituel, l'augmentation constatée de nos dépenses sociales va durablement demeurer, voir croître davantage...

Sans revenir dans le détail sur ce que j'ai développé ce matin dans mon propos sur le Plan de relance gouvernemental, il est à craindre que ses décisions viennent encore en rajouter en 2021, sur nos difficultés à soutenir un investissement public pourtant lui aussi nécessaire à la relance de l'économie.

Comme il est à craindre que nous ayons encore une fois à supporter tout le poids des réponses de première nécessité à apporter aux urgences sociales auxquelles sont confrontés nos concitoyens.

La faute à 20 années au cours desquelles les gouvernements libéraux n'ont cessé de baisser leur participation au financement des allocations de solidarité, dont ils fixent pourtant les montants.

Je ne m'étendrai pas sur le contenu de cette DM, mais je note cependant, comme nous l'avons exprimé lors de l'examen du budget primitif, que notre collectivité dispose de marges pour agir, tant en investissements qu'en fonctionnement.

Ce n'est pas une raison pour ne pas aller revendiquer fermement auprès du gouvernement un changement de trajectoire, comme l'on dit dans le jargon, à commencer par un réaménagement du financement de son plan de relance ou l'augmentation de sa participation sur le financement des allocations de solidarité.

Il n'est pas encore trop tard, l'examen du projet de loi de finance de l'Etat pour 2021 ne faisant que commencer.

Quant à notre collectivité et ce qui dépend uniquement de nous, j'en appelle une nouvelle fois, compte tenu du contexte et de l'adversité qui nous fait face, à un moratoire sur les suppressions de postes couplé, autant que nécessaire, au recrutement des ressources humaines dont nous avons besoin dans les secteurs sensibles, pour accompagner les seinomarins fragilisés ou carrément en détresse en raison de cette crise.

A défaut de quoi, en faisant supporter sur les effectifs actuels les plus exposés, tout le poids de cet accroissement des besoins, nous n'avons pas fini de constater une augmentation des arrêts de travail.

Une dernière remarque, relative au Fonds de solidarité logement dont, une fois encore, nous ne pouvons pas expliquer en période de crise, et compte tenu de la progression des allocations de solidarité, qu'il ne soit pas davantage sollicité.

Il y a à l'évidence un problème qui, pour nous, résulte des modifications opérées sur son règlement intérieur.

Nous souhaitons par conséquent lors du prochain Conseil, disposer d'un bilan précis sur l'évolution du FSL depuis la modification de son règlement intérieur que vous avez souhaité.

En conclusion, nous avons voté contre le budget primitif que vous nous avez proposé en décembre, puis contre votre budget supplémentaire, non pas par principe, mais bien parce que sur le fond nous ne partageons pas vos orientations :

- sur les priorités à donner, non seulement sur les crédits de fonctionnement mais aussi sur les effectifs des secteurs les plus exposés aux urgences sociales et écologiques ;

- sur une absence de visibilité de notre politique d'investissements qui joue au yoyo d'année en année, que complique l'absence d'un Plan pluriannuel d'investissements sur ce mandat, comme d'ailleurs l'a relevé la Chambre régionale des comptes, à l'exception notable nous l'avions souligné des collègues ;

- sur une doctrine relative à l'endettement, dont nous nous efforçons chaque année de démontrer qu'elle relève de l'affichage, et de la captation inutile de crédits au détriment des secteurs les plus sensibles de notre collectivité, action sociale et éducation.

Nous avons conscience que la gestion de crise de la Covid-19 et ses conséquences viennent bouleverser beaucoup des orientations prises en décembre, cependant nous ne cernons pas à travers cette décision modificative un réel changement de cap.

C'est dommage, parce que la gestion de cette crise inédite aurait mérité que nous puissions tous nous associer à la réalisation puis au vote de cette DM. Cela aurait été un signe qui aurait eu de la gueule comme on dit, en cette période de crise.

Mais dans cette attente, nous ne prendrons pas part au vote sur cette décision modificative.